LES SAVOIR-FAIRE LIÉS AU PARFUM EN PAYS DE GRASSE



LE CONSENTEMENT DES COMMUNAUTÉS

Lt (OLLÈGE DES ÉLUS



Dossier de candidature France : les savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse : la culture de la plante à parfum, la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation, l'art de composer le parfum.

Contacts Mission PCI en Pays de Grasse: www.savoirfaireparfum.paysdegrasse.fr: JP Leleux, N.Bédar







Lettre du Sénateur des Alpes Maritimes Maire Honoraire de Grasse Et Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

<u>Aux membres</u> du Comité Patrimoine Culturel Immatériel à l'UNESCO

Grasse, Octobre 2014

Rendre à Grasse ce que Grasse m'a donné!!

Je n'avais pas cinq ans quand ma famille vint s'installer à GRASSE, avec armes et bagages, pour repartir vers une nouvelle vie.

Mon père, qui souffrait de graves crises d'asthme chronique, avait dû se résoudre à quitter les brumes du Nord pour venir installer sa famille là où on lui avait dit que le climat, seule source d'espoir d'une guérison, serait plus favorable à sa santé.

Inutile de dire combien, en ce début des années 50, l'arrivée de ce couple nordique, lui lunettes d'écailles et elle portant beau le chignon des jeunes femmes bien nées, et tous deux bardés de trois jeunes enfants, fit « tâche » dans la population autochtone, humble et paysanne, du quartier Saint-Jacques, pour laquelle le patois provençal était encore le véhicule majoritairement usité pour la communication entre les hommes.

L'épicerie familiale, où les clients se pressaient dès l'aube pour acheter le lait à la mesure, le beurre à la coupe, les grains en vrac et les bonbons à l'unité, était installée face à l'ancienne chapelle, au cœur d'un panorama de champs étendus, chargés de plantations de jasmin et de roses.

Le premier été fut pour moi celui de la découverte d'un univers jusqu'alors inconnu, et dont je ne mesurerais la richesse que plusieurs années plus tard.

Au moment des grandes chaleurs d'août, lorsque la nuit venait rafraichir les interminables journées ensoleillées, je laissais larges ouvertes les fenêtres de ma chambre spartiate, située au dessus du magasin.

Je me souviens si bien de ces temps d'endormissement où, allongé quasi-nu sur mon lit, je respirais à fond pour emplir mon nez et mes poumons de cet air chaud gorgé de senteurs parfumées. J'inspirais lentement, longtemps, longuement, essayant de conserver en moi, comme un précieux cadeau, cet air parfumé qui, provenant des champs voisins, embaumait l'atmosphère qui m'enveloppait. Je savourais ce subtil délice de l'odeur du Jasmin, subtil mais si fugace, que je devais me hâter d'expirer pour respirer à nouveau et en renouveler la sensation magique.

Je me souviens avoir essayé de comprendre, dans ces moments de demi sommeil, comment la fleur, s'exprimant dans la nuit, pouvait communiquer avec l'espace environnant pour venir jusqu'à moi, exciter mes narines et enivrer mes sens.

Accompagné des chants joyeux des grenouilles et des grillons, qui signifiaient, pour moi, une idée de liberté, je m'endormais alors paisiblement dans l'atmosphère subliminale du Jasmin naissant de la nuit.

Mon enfance et mon adolescence furent remplies de ces inspirations parfumées.

Pendant les grandes vacances, tôt levé le matin, je galopais à quelques mètres de la maison pour admirer, dans le soleil levant, la cueillette de « La Fleur ».

« La Fleur », c'est ainsi qu'on l'appelait dans le Pays.

Je restais des heures à observer ces champs qui passaient, tout au long de la matinée, du blanc au vert sous l'effet d'une rangée de femmes courbées, panier à la taille ou tablier retroussé, qui, de leurs deux mains aux doigts agiles, les cliquetaient une à une, sans en altérer la superbe fragilité, dans une gestuelle plus proche du rituel que de l'habitude.

Cette odeur m'enivrait. Forte et douce à la fois. Prégnante et subtile. Insistante et légère. Fuyante et rémanente.

Une vraie merveille de la Nature!

Sans doute, pensais-je, la huitième du monde.

Combien de fois ai-je dit, plus tard, dans mes discours, que si j'avais parfois traversé des doutes dans ma foi en Dieu, respirer une poignée de ces fleurs fraichement cueillies me réconfortait vite dans l'idée que, pour les avoir inventées, Dieu ne pouvait qu'exister!

Bien sûr, j'ai partagé, avec mes sœurs, ces moments inoubliables de la cueillette, ceux de la pesée, ceux du remplissage des immenses corbeilles et ceux du chargement dans la vieille guimbarde du propriétaire qui allait prendre la route, avec bien d'autres en provenance des quatre coins du Pays, en direction de l' « Usine ».

Ah! quand on avait dit « l'Usine », on avait tout dit.

Dit que le paysan allait chercher, en bonne monnaie sonnante et trébuchante, le fruit de son travail.

Dit qu'il reviendrait de sa longue livraison avec le montant du cours du jour de l'or blanc de la nuit.

Dit qu'il exulterait de joie en disant : « Bonne récolte aujourd'hui » ou qu'il encouragerait les siens en disant : « Ce sera meilleur demain ! »

Dit aussi que la précieuse fleur, si belle, si généreuse, si éclatante, si odorante, allait être versée en vrac, séance tenante, dans un alambic pour en extraire le substrat, le principe – j'allais dire l'âme – enfin tout ce que lui avaient donné notre terre grassoise, le soleil provençal et le travail des hommes.

En sortirait un liquide concentré, riche et dense en molécules naturelles, véhicules porteurs d'un principe olfactif puissant et qui, un jour, intégrés dans de jolis flacons, s'envolerait vers des contrées lointaines fleurir le lobe des oreilles des femmes du monde entier.

Enfant, adolescent, tout imprégné que je fus de cette vie de campagne exceptionnelle, je n'avais ni réalisé, ni mesuré le caractère si rare de notre spécialité territoriale. Je n'avais pas mesuré la vie, dure mais si féconde, de ces hommes et de ces femmes, qui en avaient façonné, génération après génération, les savoir-faire.

J'ai mis de nombreuses années à me rendre compte de l'incroyable force que nous avaient léguée les anciens de ce territoire d'exception. Rien, si ce n'est le bonheur de vivre ici, ne m'éveillait à cette prise de conscience. Pas même les usines, encore implantées en centre-ville, que je côtoyais en allant au collège et dont les pierres semblaient définitivement imprégnées des senteurs de notre histoire; Pas même l'ambiance quotidienne et parfumée de la belle voiture du parfumeur voisin qui m'amenait à l'école. Pas même, encore, les effluves qui s'exhalaient quotidiennement des caniveaux de la ville aux heures de décharges. Pas même enfin les histoires racontées au foyer du collège par les fils de ces hommes audacieux et conquérants qui parcouraient les mers et les océans pour aller vendre dans le monde entier leur précieuse production parfumée.

Ce n'est qu'à l'approche de l'âge adulte que, petit à petit, alors définitivement enraciné dans cette ville dont je deviendrais un jour le maire, je ressentis grandir en moi une admiration, particulière et collective, pour ces générations d'hommes et de femmes qui, depuis plusieurs siècles, ici et rien qu'ici, perfectionnaient leur savoir-faire hérité pour le transmettre, plus élaboré encore, à la génération suivante.

Savoir-faire de la culture des fleurs, bien sûr ! Jasmin, Rose, Tubéreuse, Violette et tant d'autres. Savoir-faire des gestes répétés, précis, élaborés, pour greffer, repiquer, arroser, surveiller, aimer....

Bien sûr, pour prolonger la connaissance de ces matières premières naturelles, spécifiques de notre bassin de vie et de leur transformation en précieux concentrés, les Grassois ont su importer des pays lointains, équatoriaux et tropicaux, d'autres végétaux, d'autres essences, inconnus des exploitations locales, en vue d'appliquer sur eux, les mêmes méthodes d'extraction de leurs principes olfactifs. Je pense à la Vanille, à l'Ylang-Ylang, au Vétyver, au Santal, etc. ...que les grassois ont accueillis dans leurs ateliers pour construire, chose rare, une connaissance et une expertise inégalées des matières premières issues du monde entier.

Le créateur-parfumeur grassois, riche d'une « parfumothèque » de plusieurs centaines de senteurs naturelles peut, à son gré, et au fil de son inspiration, assembler sur son « orgue » ses compositions odorantes pour élaborer son parfum, tel un musicien élabore sa symphonie à partir des notes de musique, dièses et bémols compris, et tel un artiste-peintre construit son tableau à partir de sa palette de multiples couleurs.

Oui, j'ai mis du temps à réaliser l'importance de notre exceptionnalité territoriale et sa capacité à partager du bonheur avec le monde entier.

Oui, j'ai mis du temps à réaliser que notre industrie nourricière avait, dans sa source, une dimension culturelle, créative et artistique.

Dans les années 80, l'activité séculaire de l'industrie grassoise a dû affronter une grande bourrasque qui a failli la submerger, l'emporter et la détruire.

Quoi ? L'incontournable mondialisation des échanges aurait-elle raison de notre héritage ?

Quoi ? La montée en puissance des extraits de synthèse pourrait-elle anéantir les précieux extraits de nos matières premières naturelles ?

Quoi ? Les groupes industriels à capitaux internationaux, dans leur élan instinctif vers plus de rationalisation, d'optimisation des coûts et d'uniformisation, parviendraient-ils à racheter et rapatrier chez eux les cœurs de nos savoir-faire et, à terme, les faire disparaitre de notre culture collective ?

Quoi encore ? Les marchands de lessive sauront-ils faire baisser la qualité, en même temps que les coûts, de nos belles et créatives compositions parfumées ?

Quoi enfin ? Les directives normatives de Bruxelles, scrupuleusement attentives aux risques allergènes de certaines substances naturelles, pourront-elles écraser notre culture et notre économie locales fondées essentiellement sur les produits naturels ? Alors même que les consommateurs sont d'une exigence de plus en plus proche de la nature !

Quoi ! Laisserions-nous cet héritage fabuleux, légué par des dizaines de générations, disparaitre de l'Histoire des hommes ?

Tout cela ne pouvait pas se faire. Une résistance, d'abord non concertée, a pris corps.

Pris corps autour de quelques industriels « citoyens », héritiers de ces savoirfaire, restés accrochés, dans leur terroir provençal, à ce legs de leurs ancêtres et bien décidés à maintenir le cap.

Pris corps autour d'une poignée de producteurs de fleurs qui maintenaient en vie quelques dizaines d'exploitations florales dans la campagne grassoise.

Pris corps dans la foulée de quelques cris d'alarme lancés par des historiens locaux attachés au patrimoine immatériel menacé.

Pris corps enfin autour d'une volonté politique forte, affirmée et volontariste.

Maire de GRASSE dans les années 90, j'ai voulu m'associer et accompagner cet esprit de sauvegarde et de renaissance.

Tous mes souvenirs d'enfance exigeaient de moi cette implication.

L'extension du Musée International de la Parfumerie en a été le symbole avec son extraordinaire travail de médiation avec tous les publics et tout particulièrement celui des enfants scolarisés. Le développement d'un Conservatoire des Plantes à Parfum, le « Jardin du MIP », à Mouans-Sartoux, qui reçoit de plus en plus de visiteurs désireux de comprendre d'où viennent les précieux extraits qui composent les parfums.

L'Espace Jacques-Louis LIONS qui, dans une des plus prestigieuses anciennes usines grassoises, ROURE, abrite désormais à la fois une antenne de l'Université de Nice spécialisée dans la caractérisation des produits végétaux naturels, un laboratoire d'analyse mutualisé pour les PME du territoire et une pépinière d'entreprises innovantes liées au secteur du parfum et de la Cosmétique.

Et, bien sûr, et enfin, le lancement de la démarche collective tendant à rassembler les forces de notre tradition pour tenter de faire reconnaître nos savoir-faire ancestraux au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Un héritage, ça se respecte! Surtout un héritage d'un tel poids de travail et de traditions transmises.

Dès son installation à Grasse, mon père n'a plus eu, jamais, de crises d'asthme! C'était donc vrai! Le climat, ici, était salutaire. Aussi salutaire pour lui que pour les fleurs qui y poussent.

Et salutaire pour moi qui ai tant reçu de cette terre grassoise qu'il m'aurait été impossible de ne pas essayer de lui rendre une partie de ce qu'elle m'a donné.

Jean-Pierre LELEUX



To give back to Grasse what Grasse has been giving to me

I was not five years old yet when my family came over with all their home furniture, from Belgium, to start a new life in Grasse.

My father who was suffering from chronicle asthma crisis had to leave the northern regions' fog to find, for his entire family, a place where the weather would offer him a chance to get better — a kinder place for a better health.

It is useless to emphasize that in the early 50's the arrival of this northern couple with three young kids, he wearing scales glasses and she supporting a beautiful bun – a symbol of her high family origins, looked very « strange » for the Grasse population, for these humble people and farmers of the Saint Jacques' neighborhood who were still mainly using the Provencal language to communicate.

Our family grocery store where people were rushing as early as the sunrise to buy milk by the liter, butter by the cube, seeds by the kilo and sweets by the unit was facing the old chapel in the middle of a lovely landscape of jasmine and rose fields.

My first summer there was a summer of discovery, the discovery a totally new universe, one whose wealth I would come to know only a few years later.

During the hot month of August when the night was finally coming to refresh the non ending sunny days, I would leave the windows of my

spartan sleeping room above the shop wide open.

I remember these precise moments so well while sliding slowly into sleep lying almost naked on my bed, deeply breathing to fill my nose and lungs with the warm air loaded with fragrances.

I was being inspiring slowly, deeply, endlessly, trying to keep the scented air inside like a precious gift that was coming from the neighbor's fields, as it was perfuming the whole atmosphere around me. I was savoring this delicious jasmine delight so subtle and so quick that I had to exhale rapidly to be able to intake again and renew this magical sensation.

I remember trying during these special moments between awakening and dreaming to understand how the flower filling the night, were able to come across the space to visit me, to excite my nostrils and to inebriate my senses.

Gliding on the happy frog and cricket songs instilling in me a feeling of freedom, I was gently falling asleep in this subliminal atmosphere of jasmine blooming in the night.

My childhood and my adolescence have been filled with these perfumed inspirations.

During the holidays I would wake up very early in the morning just to run a few meters away from home to admire « The Flower » harvest in the rising sun.

« The Flower » this is how we call it in our Land.

I was staying long hours to watch the fields progressively changing color from white to green while women with nimble fingers were bending over the plants with hanging baskets or rolled up apron, and were subtly picking up the corollas without damaging their beautiful fragility in a movement closer to a ritual than a habit.

This smell was inebriating me. Strong and soft at the same time. Deep and subtle. Insistent and light. Vanishing and remnant.

A true treasure from nature!

Certainly the eighth wonder of the world!

Many times, later in my speeches, I said that when I had doubts in my faith in God sometimes then just breathing a few freshly harvested flowers was reassuring me that, because such beautiful things existed, God, too, must exist.

Of course I shared with my sisters these unforgettable moments of « the flower »being weighed, poured into the huge baskets and immediately taken away in the old van to « The Factory » where many other wagons were converging from all places of the country.

When we said « The factory », we had said everything!

We had said that the farmer was going to receive the fruits of his labor in real money.

We had said that he would come back from his long journey with the price of the day for the night white gold.

We had said that he would be exulting « It was a very good harvest today » or encouraging his family « It will be better tomorrow ».

We had said that the precious flower, so pretty, so generous, so shining, so smelling, would be poured right away in an alambic to extract its substrate, its essence - I was going to say its soul — in short everything our Land of Grasse, the sun of Provence and the labor of the men had been giving to her.

It would give birth to a transparent liquid, rich and concentrated in

natural molecules possessing a strong olfactive power which one day, captured in a beautiful bottle, would fly to faraway lands in order to flower women's ears in the entire world.

As a child and as a teenager I had been impregnated by this exceptional countryside life, but I had not realized nor measured the rare character of our Lands specialty. I had not measured the life so hard but so fruitful of these men and women who had been sculpting their know-how generation after generation

It took me many years to realize how incredible the power we had inherited from the ancestors of this exceptional Land was. Nothing else except the happiness of living here could awake my conscience to this heritage. Not even the factories still standing in the city center that I could see everyday whilst going to the town hall and whose stones seemed forever embedded with the scents of our history. Not even the daily perfumed atmosphere of our neighbor's nice car - he was a perfumer taking me to school every day. Not even the smells that were sent forth daily from the town gutters. Not even the stories told in the college lobby by the sons of the courageous men who were travelling on seas and oceans in the entire world to sell their precious perfumed productions.

It is while becoming an adult that, being then totally rooted in this city of whitch I would later become the mayor, I felt inside me a growing admiration, specific and collective for these generations of men and women that for ages, here and only here, were developing their inherited « know how » to re-transmit it, enriched with their new discoveries to the next generation.

Know how in growing flowers, of course! Jasmine, tuberose, violet and so many others. Know how in repeated gestures, precise, elaborated, to graft, to plant out, to water, to monitor, to love them...

Of course to extend their knowledge about the natural ingredients

specific to our living place and about their transformation into precious extracts, the people from Grasse have been importing other vegetal species from faraway equatorial and tropical countries, as well as other essences not known by local farmers in order to apply on them the same extraction methods and to capture their odorous souls as well. Among others I mean vanilla, ylang-ylang, vetyver, sandalwood, ... that people from Grasse have introduced in their labs to build an exceptional « know- how » and a unique expertise about the ingredients coming in from across the entire world.

Thanks to this « perfume library » of hundreds of natural scents, the Grasse perfumer/creator could freely follow his inspiration to assemble on his « organ » odorous compositions in order to create his perfume, like a musician creates his symphony from the music notes, the sharps and the flats, and like a painter builds his picture from his rich pallet of various colors.

Yes, it took me time to understand this important uniqueness of our land and its capacity to share happiness with the entire world.

Yes, it took me time to understand that our generous industry was taking shape through various dimensions- cultural, creative and artistic.

However in the 80's, this long term activity of the Grasse industry had to face a storm that almost submerged it, almost took it away, almost destroyed it.

What? The modern global move could give an end to our heritage?

What? The rising use of chemicals could possibly stop the use of natural extracts?

What? The international companies driven by more and more

rationalization, cost optimization and standardization could possibly buy and import to their home the heart of our know-how and then make it disappear from our collective culture?

What more? The laundry detergent industry could lower the quality together with the cost of our beautiful and creative perfumed compositions?

And what else finally? The EU directives from Brussels scrutinizing so closely the allergen risks of certain natural substances could be destroying our local culture and economy mainly based on natural products? While at the same time consumers want more and more products closer to nature?

What? We would let this fabulous heritage gift from many generations disappear from the Human History?

This could not happen! A resistance not concerted at the first sight took shape.

This started to take shape around some « good citizen » industrials who inherited this « know-how » and stayed bound to their fathers' heritage of this Provence terroir and were determined to keep it alive.

This took shape around a group of flower producers that were keeping alive a decade of flower fields in the countrysides of Grasse.

This took shape following warning alarms from local historians attached to this endangered immaterial legacy.

This took shape finally around a strong political will, affirmative and determined.

As the mayor of Grasse in the 90's, I wanted to get involved and to move forward with this spirit of salvation and renewal.

All my childhood memories were driving me toward this goal.

The extension of the International Museum of Perfumery has been the symbol of this project with an extraordinary work of mediation done with many sorts of public and particularly with the kids at school.

The creation of a «Perfumed Plants Conservatory» and the MIP Gardens in Mouans - Sartoux, which sees more and more visitors every year who are curious to discover the precious ingredients of their perfumes.

The Jacques-Louis Lions Building based in one of the most prestigious old Grasse factories - Roure - is today the place where we can find a department of Nice university specialized in the characterization of natural extracts, an analysis laboratory working shared time for small local industries of the region, and an incubator for innovative spin off linked to perfumes and cosmetics.

And finally of course the initiation of this collective movement that is gathering our tradition task forces to make our historical know-how be recognized as part of the Humanity Immaterial Cultural Patrimony.

A heritage must be respected, and most certainly one so full of intense work and transmitted traditions demands the utmost respect.

As soon as he got installed in Grasse, my father never had any asthma crisis again! Thus, it was right! The weather here was beneficial, as much beneficial for him as for the flowers that were growing here.

And beneficial for me who received so much from this Land of Grasse that it would have been impossible for me to not try to give it back a part of what it has been giving to me.

Jean-Pierre Leleux



SOUS-PRÉFET DE GRASSE

Le Sous-Préfet

Grasse, le 8 mars 2017

Monsieur le Président,

Nommé sous-préfet de Grasse à la fin du mois d'août 2014, j'y arrivai dans les premiers jours de septembre.

Je fus saisi dès ma première sortie matinale par la lumière et les effluves nouvelles qui m'accueillaient. Jamais je n'avais encore ressenti de telles sensations et mon esprit mit quelque temps à comprendre d'où provenaient ces senteurs inhabituelles, fruits d'une industrie dont je n'avais connaissance qu'à travers les flacons sagement alignés dans les parfumeries ou rangés dans les salles de bains.

Grasse me signifiait de cette manière si particulière qu'elle était une cité à nulle autre pareille.

Je fus immédiatement conquis.

Novice en la matière, je cherchais à remonter le cours des senteurs qui venaient à moi, me guidant jusqu'à des sources insoupçonnées pour le commun des mortels.

Comme envoûté, je suivais le fil qu'une invisible Ariane avait déroulé pour moi dans le dédale des rues de la ville.

Que de changements en quelques jours.

Puis me revint en mémoire ce qui m'avait été raconté au château de Versailles, près duquel je servais jusqu'alors, sur les parfums du roi soleil. Alors je me vis à la cour de Louis XIV.

Monsieur Jean-Pierre LELEUX Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse 16, rue de l'Ancien Palais de Justice

06130 - GRASSE

Puis me revinrent en mémoire la tête canine d'Anubis, les Isis et Osiris des manuels que le collégien passionné d'histoire que je fus feuilletait avec attention. Je me rêvai dans un tombeau antique, tel un nouveau Champollion déchiffrant un cartouche énigmatique.

Puis je me retrouvai au bal du moulin de la galette, sous le pinceau d'Auguste Renoir; l'orchestre qui dansait jusqu'alors se mit à jouer une envoûtante mélodie qui s'unit aux parfums qui m'entêtaient, là où on ne respire ailleurs que d'urbains remugles.

Je vivais une nouvelle expérience, singulièrement artistique, chaque jour renouvelée ou presque, que j'ai rapidement eu un profond désir de partager.

Comment alors ne pas appeler la terre entière à ressentir les mêmes émois?. Comment ne pas agiter à la face du monde l'oriflamme du mariage de l'agriculture, de l'industrie et de la beauté?.

Hérauts d'un monde fait pour l'art et le bonheur, porteurs d'un message qui parle toutes les langues de la terre, les savoir-faire liés au parfum du pays Grasse se doivent de figurer parmi le patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe CASTANET



Monsieur Jean-Pierre LELEUX Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse Et à l'ensemble des praticiens du pays de Grasse

Grasse, le lundi 23 mars 2015

JV/NB

<u>Objet :</u> engagement des collectivités dans la candidature au patrimoine culturei immatériel des "savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse"

Monsieur le Président, Cher Jean-Pierre,

C'est en tant que maire de ce joyau parfumé qu'est Grasse, en tant que Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, en tant que Vice-président du Conseil général, que je souhaite affirmer avec conviction, mon entier engagement et pleine participation à la démarche d'inscription au patrimoine de l'Humanité des savoir-faire liés au Parfum en pays de Grasse, aux côtés de vous Jean-Pierre LELEUX, Président de l'Association Patrimoine Vivant, de tous les collèges qui lui sont associés, de tous les citoyens de notre territoire qui ont apporté en masse leur témoignage de soutien.

C'est au service de ce pays qui m'a vu grandir, et que je veux voir grandir encore au nom du Parfum, au service de tous ces praticiens qui ont dessiné et dessinent notre pays.

Il me paraissait ainsi pleinement naturel de prolonger les actions de mon prédécesseur en le formalisant par une convention tripartite entre l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse / la Ville de Grasse / la Communauté d'Agglomération, et en mettant à disposition les moyens financiers et humains pour accompagner toute cette démarche de candidature et les mesures de sauvegarde de nos savoir-faire liés qui en déclineront.

J'ajouterai que nos habitants du pays de Grasse sont très fiers d'accueillir le Monde sur nos terres : nous le savons, sauvegarder nos savoir-faire en pays de Grasse, c'est aussi sauvegarder la culture de la plante à parfum dans le monde, puisque les matières premières naturelles du monde entier sont accueilles et transformées chez nous et par nos experts pour être mises à disposition des plus grands parfumeurs : ce n'est donc pas un hasard si nous avons la fierté de recevoir à l'occasion de chacun de nos colloques, les ambassadeurs du monde entier.

...Rappelons-nous un extrait d'un célèbre chant de chez nous, « la canson dou jaussemin » en provençal mistrallen :

Lèu, lèu lou matin / D'abord que lou cèu paligue / Venen per culi lou jaussemin.

Maugrat l'eigagno,/ Lou fre i det / Lou mau d'esquino, / Li grand panié, / Avans que la niue s'acabo, /Venèn per culi lou jaussernin./ Dins li camp nega de brumo, / Canten, es la coustumo / Lis aujóu e la jouvènço.

« tôt, tôt le matin, lorsque le ciel pâlit, nous venons pour cuellir le jasmin. Maigré la gelée, le froid aux dolgts, le mal de dos, les grands paniers, avant que la nuit s'achève nous venons pour cuellir le jasmin. Dans les champs noyés de brume nous chantons, c'est la coutume, les anciens et la jeunesse »

Au nom de notre territoire au service de la France et de l'Humanité,

Blen fidèlement,

Le Président,

ll se

Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil général

des Alpes-Maritimes



Monsieur Jean-Pierre LELEUX

Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

Maire Honoraire de Grasse et Sénateur des Alpes-Maritimes

16, rue de l'ancien Palais de Justice

06 130 GRASSE

Monsieur Le Président,

Je vous écris pour l'inscription au patrimoine immatériel des savoir-faire liés au parfum en pays de Grasse.

le vous écris pour cette aventure humaine où, tantôt venant d'Espagne ou tantôt d'italie puis plus tard du Maghreb, des familles sont venues s'installer sur ce territoire méditerranéen pour y cuitiver et cueillir le jasmin, la rose de mai et la tubéreuse.

Je n'y suis pas né mais depuis ma prime enfance je garde en moi les matins où, lorsque je me rendais à l'école primaire du quartier Saint Jacques, le long de l'avenue Frédéric Mistral remontaient les parfums portés par l'air chaud au dessus des champs de roses.

Plus tard c'est au Lycée Amirai de Grasse qui était, à l'époque où je le fréquentais, encore environné d'usines que les arômes imprégnalent littéralement l'air.

Parfois quand nous avions de la chance nos cours se déroulaient dans une ambiance parfumée à la fraise, à la fieur d'oranger ou parfois même à l'oignon.

C'est peut-être depuis ce temps là que j'aime tant la pissaladière.

Les règles d'urbanisme et les normes de sécurité ont déplacé les usines en périphérie de la ville mais je garde le souvenir des sorties de classes qui correspondaient souvent à la sortie d'usines, les jeunes ouvriers nous toisalent et nous intimidaient.

Je ne suis pas né à Grasse mais ce territoire et les personnes qui y vivent nous ont adoptés mes parents, mes sœurs, mon frère et moi.

J'al fait miens les récits des parents de mes camarades qui nous racontaient la cueillette, à l'aube, du jasmin pendant leurs vacances scolaires.

Ces parcours, ces histoires associées intimement à la mienne, m'ont façonné, constitué même et déterminent mon attachement au pays de Grasse.

If n'est pas d'amour plus fort que l'amour adoptif.

c'est avec beaucoup de conviction et de fougue, qu'aux côtés de Jérôme VIAUD, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, de vous cher Jean-Pierre, Sénateur des Alpes Maritimes et Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse, Je veux servir, porter et accompagner avec les moyens qui sont les miens, cette démarche d'inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité des Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse, et les projets de sauvegarde qui lui sont associés, au service de notre pays, des générations futures.

Avec ma sincère considération.

Jonathan TURRILLO

Maire adjoint délégué à la Culture, au Patrimoine et aux affaires Juidiques

Copie : Nadia Bédar, responsable Mission PCI

Monsieur Jean-Pierre LELEUX, Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

Par e-mail

Grasse, le 28 décembre 2016

A l'Attention de Madame Nadia BEDAR
Responsable de la Mission Patrimoine culturel immatériel

Monsieur le Sénateur, Monsieur le Président,

Né à Grasse, comme avant moi de nombreuses générations, du côté de ma mère et de mon père, l'histoire de ma famille se confond un peu avec l'histoire de la parfumerie grassoise.

En 1695, un François Rancé avait créé dans le bas de la ville une ganterie parfumerie.

L'abondance de l'eau de la Foux, la proximité des « vieux canaux » en faisaient l'endroit idéal pour le travail des peaux. Cette industrie était déjà florissante à Grasse, elle avait succédé à la Tannerie qui y avait prospéré pendant des siècles.

A son tour, insensiblement, la ganterie devait disparaître pour laisser place à la parfumerie seule.

Cette mutation s'est achevée vers la fin du XVIIIème siècle.

C'est après la Révolution que les Rancé s'orientent définitivement vers la Parfumerie.

Au Tableau d'honneur des fondateurs de l'Industrie Grassoise, conservé au Syndicat des Parfumeurs, on trouve notamment les noms suivants : Tombarelly, Escoffier, Chiris, Rancé, etc.

Louis Rancé et ses fils transformèrent leur ganterie du haut de l'avenue des Capucins (actuellement avenue Chiris) en ateliers de distillation et d'enfleurage et en ateliers de confection.

CHIRIS s'était installé à côté quelques années plus tôt.

L'empreinte Rancé est restée vivante chez les collectionneurs par ces merveilleux flaconnages du début du XIXème siècle. Dans un vieil album relié peau (tannée à Grasse sans doute), figurent les dessins de pas moins de 300 flacons, boîtes et étiquettes polychromes.

E-mail: christophe.morel@ville-grasse.fr



Leur finesse et leur élégance prouvent assez de quelle qualité étaient les produits que l'on fabriquait à GRASSE à cette époque là.

Sous l'Empire, un développement prodigieux de la Parfimerie s'était produit. Napoléon, luimême, dit-on adorait les parfims. On remarque parmi les différents flacons de Rancé le « Parfim du Vainqueur », un flacon représentant l'Empereur et les Extraits à la rose, jasmin, jonquille, violette, frangipane, etc...

Regardons un instant les trois fils de Louis Rancé: Alexandre, Mathieu et Louis.

ALEXANDRE (1740-1820) réside à PARIS et s'occupe de la vente des produits que ses frères lui envoient de GRASSE. Ce fut un ami de Fragonard qu'il logea chez lui pendant la Révolution et qui peignit son portrait.

MATHIEU (décédé en 1810) est le voyageur; il allait fréquemment aux grandes foires de la Région, ou à PARIS, ou en Espagne, etc. Il voyageait à cheval.

LOUIS (décédé en 1833) s'occupait à GRASSE de la fabrication. Il épousa la sœur de l'épouse de Mathieu, de la famille GOINS. Ils eurent quatre enfants dont un fils :

ALEXANDRE FRANCOIS qui épousa Anastasie CHIRIS (fille d'Honoré-Antoine de la famille concurrente).

La « fabrique » est prospère, ainsi l'ouvrier grassois mérite-t-il pleinement sa réputation.

On retrouve des prix-courants de l'époque rédigés en français et en espagnol; Alexandre s'y intitule « fils, petit-fils, et arrière petit-fils de parfumeur ».

Rancé-Chiris eût deux enfants:

- François
- Honorine, qui épouscra Jean-Baptiste LAUTIER (1821-1877).

Jean-Baptiste, fils d'un médecin de Grasse, avait débuté dans la Parfumerie comme représentant d'Isnard-Maubert à PARIS. Il y acquit une grande expérience de la clientèle. Le mariage se fit à « La Cascade », propriété de la famille Rancé, où l'on cultivait en quantités, violettes, jonquilles et jasmin.

Le jeune LAUTIER rentre dans l'affaire et voyage beaucoup : Paris, l'Angleterre, l'Espagne, etc.

En 1856, il devient l'associé de son beau-frère et ils prement la raison sociale «F. Rancé et Lautier Fils ».

Le mot « Fils » pour bien montrer qu'il n'est qu'un successeur dans une affaire familiale.

07

Après neuf années d'excellente collaboration, Rancé se retire et son fils part à Milan fonder une parfumerie Rancé qui y existe toujours.

Aujourd'hui encore dans l'ancienne fabrique Lautier on peut encore voir une Presse à écrou pour comprimer les toiles huilées et exprimer l'huile parfumée.

En 1865, LAUTIER se retrouve donc seul à la tête de l'affaire. Il déménage le matériel et les ateliers sur les terrains de Font-Laugière, créant l'usine LAUTIER et il prend la raison sociale de «LAUTIER FILS ».

Il aménage son logement dans l'ancienne fabrique Lautier Fils, appartenant toujours à la famille et dont dans le remarquable ouvrage « Grasse l'usine à parfums » (Editions Lieux Dits, 2015) est illustré (voir p. 12, 38, 58, 64, 106).

C'est incontestablement une véritable mutation dans la Maison qui, du stade quasi-artisanal passe au stade industriel. Cela est dû au génie créateur de LAUTIER, à la prospérité de l'époque, mais aussi à cet héritage des Rancé fait d'un siècle d'expérience.

C'est également le fruit des nombreux collaborateurs qui de père en fils ont permis cette évolution : rendons hommage à toutes ces générations qui ont ouvert la voie à l'Industrie Grassoise des matières premières aromatiques.

Une figure féminine, Madame MOREL-LAUTIER anima pendant près d'un demi-siècle les Etablissements LAUTIER Fils qui lui venaient de son Père.

L'entreprise fut gérée et développée par la suite par trois frères : Paul, Alphonse et François MOREL (mon arrière-grand-père) qui créèrent d'importantes filiales à l'étranger.

La production de plantes à parfum de grande qualité était florissante et rendue possible grâce à la combinaison d'un terroir d'exception et d'un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération par des paysans amoureux de leur terre et de leur travail.

Il y a quelques années, je conservais précieusement le deuxième numéro d'informations de la société LAUTIER FILS datant du mois d'avril 1970, dans lequel mon grand-père paternel, André MOREL, parfumeur au sein de l'entreprise familiale, avait rédigé cette chronique historique relatant les origines de la Maison.

Mes souvenirs d'enfance sont intimement liés à la Parfumerie :

Quand nous rendions visite à mon arrière-grand père, François MOREL, boulevard Emile ZOLA, avec ses 100 ans passés, son sujet de discussion favori avec mon père, Antoine, était la Parfumerie, ses nouveaux produits, ses nouveaux marchés, etc.

02

Je me souviens des repas de famille où je restais seul enfant encore attablé pour écouter les discussions des adultes : mon père, mes oncles et mes deux grands-pères, travaillant tous dans la parfumerie, les conversations finissaient naturellement par tourner autour du Parfum ;

Mon père, rentrant de l'usine et dont les habits étaient imprégnés de cette odeur si particulière mais tellement connue des familles grassoises;

L'odeur encore de la mallette contenant les échantillons de parfums de mon père lorsqu'il l'ouvrait rentrant d'un long voyage.

En 2014, le Maire de Grasse, Jérôme VIAUD, m'a fait l'immense honneur de me choisir pour adjoint et de me confier les délégations de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire avec la lourde tâche de conduire la révision du Plan local d'urbanisme de la Commune.

L'orientation majeure de cette révision sera sans doute de sanctuariser près de 70 hectares de terres agricoles afin de permettre le déploiement de la culture de la plante à parfum telles que jasmin, rose de mai, tubéreuse, etc. dans le cadre des mesures de sauvegarde de nos savoirfaire liés à la démarche de candidature.

Je souhaite rendre hommage à cet instant à Jérôme VIAUD qui n'a pas hésité une seconde à faire ce choix.

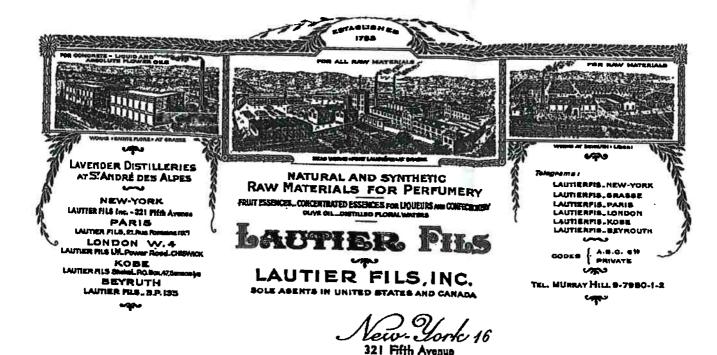
C'est une grande fierté, dont je mesure la responsabilité, vis-à-vis des générations passées comme des futures générations, de contribuer à protéger, valoriser et développer la culture de la plante à parfum, qui constitue une part essentielle du patrimoine vivant du pays de Grasse.

C'est pourquoi je soutiens avec la plus grande vigueur la démarche d'inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité des Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse.

Croyez, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Christophe MOREL
Adjoint Au Maire de Grasse,
Délégué à l'urbanisme
et à l'aménagement du térritoire

PJ.



January 9th, 1950

Mr. Andre Morel % Lautier Fils Gresse A. M. France

Dear Sir:

It was requested in a letter of December 20th, 1949, that I obtain for you a General Catalogue of the Farmers Bulletin issued by the U.S. Department of Agriculture.

I obtained through the New York branch, a general list of publications, which seems to include a number of Farmers bulletins. This bulletin is being sent under separate cover. I also, have written to Washington to see what they have to offer. If anything worthwhile comes through, I will forward it to you.

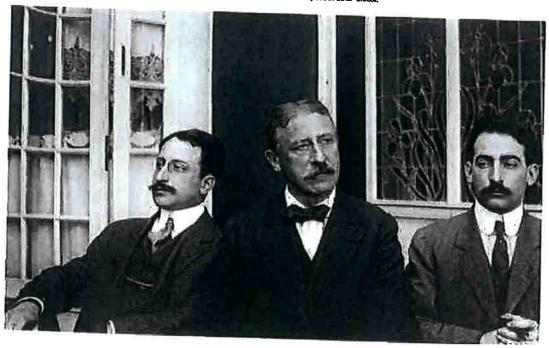
Please accept my best regards.

Very truly yours,

LAUTIER FILS, Inc.

SHB 1 DIE

Familie Morel-Lautier sur la terrasse de l'ancienne fabrique de la société Lautier Fils, début du xe siècle.











Le Sénateur-Maire

à

Monsieur Jérôme VIAUD Maire de Grasse,

Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Vice-Président du Conseil Général
Mensieur Jean-Pierre LELEUX

Sénateur des Alpes-Maritimes, Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

1. 7 9 JAN. 2015

Réf: SAT/VN/JA/ 15-250

Objet : lettre de soutien à la démarche d'inscription au Patrimoine Culturei Immatériel de l'Humanité des Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse.

Monsieur le Maire, Monsieur le Sénateur,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre volonté d'inscrire les Savoir-Faire liés au parfium en Pays de Grasse au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

Notre Commune est étroitement liée à l'histoire du parfinm, puisque la vie du village de Valbonne était autrefois essentiellement agricole, avec notamment les récoltes par les femmes et les enfants de la rose, de la violette, du myrte et du jasmin qui étaient acheminées vers les parfinmeries de Grasse.

A Valbonne Sophia Antipolis, nous avons fait le choix, tout en nous appuyant sur un riche patrimoine humain, historique et environnemental, d'un développement durable au nom de la qualité de vie.

C'est pourquoi la reconnaissance et la mise en valeur des traditions ancestrales autour du parfum reçoivent toute mon adhésion pour le rayonnement et l'amour que nous partageons de notre belle région.

C'est avec grand plaisir que je soutiens cette démarche d'inscription au Patrimoine de l'Humanité que vous menez en faveur du Parfum en Pays de Grasse.

.../...



A ce titre, une délibération sera portée à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal afin d'adhèrer et de soutenir ce projet qui participe à la reconnaissance et à la renommée de notre territoire, de nos traditions et nos savoir-faire spécifiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes salutations distinguées et les plus conduites.

Mare DAUNIS

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

ALPES-MARDIMES ARRONDISSEMI NI DI GRASSI CANTON DI SAINTA ALTII R

Lounners de

Caliris va Provence

C Shell

MAIRIE

Cabris, le 19 Janvier 2015

Monsieur Pierre BORNET
Maire de CABRIS

à

Monsieur Jérôme VIAUD Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse Vice-Président du Conseil Général

Monsieur Jean-Pierre LELEUX Sénateur des Alpes-Maritimes Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

Mr le Sénateur, Mr le Maire,

La commune de Cabris, située à l' Ouest de la commune de Grasse, dont elle est la plus proche voisine, est connue pour son village perche, surpiombant goife de Cannes et la vallée de la Siagne, sur laquelle elle descend avec des oliveraies en restanques. Ce village, à une longue histoire commune avec Grasse, tant du point de vue culturel, qu économique.

De plus, par sa situation, Cabris a attiré de nombreux artistes, et en particulier, les plus célèbres écrivains de l'après guerre. La mère de Saint Exupery y a vécu de nombreuses années, Camus, Gide, Pagnol, ont résidé à de nombreuses reprises dans le village.

Cabris a donc bénéficié de l'essor économique de Grasse, et spécialement de l'essor de la parfumerie. Si Grasse produisait les essences et les extraits de parfum, Cabris est le village possédant la plus grande densité de " nez", de ces artistes, de ces créateurs de parfums. Le calme, l'authenticité, l'immensité des paysages ont favorisé ce climat propice à cette création.

Le parfum fait donc partie intégrante, de notre patrimoine, que l'on partage avec ce pays de Grasse, rythmant nos paysages, et notre environnement avec les roserales, les cultures du jasmin, des orangers,..., les cheminées et les alambics des parfumeries, les orgues a extraits des créateurs.

Tout icl est imprégné par ce mot magique, qui suscite et véhicule tant d'évasions, qui rend soudain plus désirable et plus agréable les choses les plus anodines, qui donne aux relations sociales ce caractère exquis et parfois envoûtant

Le parfum est millénaire, mais il a atteint son excellence a Grasse et dans ce pays Grassois. C'est un élément essentiel de notre existence, se parfumer c est plaire, c'est ainsi un acte d'humanité, mais c'est aussi affirmer sa personnalité en s'imprégnant de telle ou telle tonalité. Ce patrimoine, ce savoir-faire, cette connaissance doit être sauvegardée, pour les générations futures. Un monde inodore est inimaginable. Le parfum est une des caractéristiques de la

nature, et de chaque fleur, comme le marbre est la matière première de la plus belle sculpture. C'est au même titre que les plus belles réalisations artistiques, un chef d'œuvre de l'humanité. En tant que politique, donc décideur, je soutiens sans réserve votre initiative qui est primordiale, indispensable d'inscription au patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des Savoir-faire lies au Parfum en Pays de Grasse.

La Municipalité de Cabris derrière son Maire adhère unanimement et avec enthousiasme à ce projet, sachant l'attachement de l'ensemble de ces citoyens au savoir-faire lie au parfum, partie intégrante de plusieurs générations.

C'est pourquol, je soutiens cette démarche d'Inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse.

En formant tous mes vœux pour le succès de ce projet, je vous prie d'agréer, Mr le Sénateur, Mr le Maire, mes salutations les plus distinguées et les plus parfumées.

Pierre BORNET

laice de CABRIS

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Arrondissement de Grasse

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Pégomas, le 26 mars 2015

MAIRIE DE PEGOMAS



06584

Téléphone : 04 93 42 22 22 Télécopie : 04 97 05 25 31 Monsieur Jean-Pierre LELEUX
Président de l'association Patrimoine Vivant du Pays de
Grasse

Mme Nadia BEDAR
Responsable de la Mission Patrimoine culturel immatériel

Maison des Associations 16, rue de l'Ancien Palais de Justice 06 130 GRASSE

Madame, Monsieur le Président,

En tant que Maire de Pégomas, je soutiens pleinement l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse dans sa démarche de porter au Patrimoine Immatériel de l'Humanité « Les Savoir-Faire liés aux Parfums du Pays de Grasse ».

Sur notre commune, et ce malgré une pression du bâti foncier sans précédent, nous sommes fiers de nos 200 hectares de Mimosas, ainsi que de notre vingtaine d'hectares de plantes aromatiques telles que le Jasmin, l'Iris, la Rose Centifolia et même le Géranium. Ces étendues de couleurs et de senteurs ravissent nos sens. Une dizaine d'hectares de Rose Centifolia, de Jasmin et d'Iris sont traitées sur place à Pégomas, les essences extraites dans nos distilleries grâce à un savoir-faire ancestral entrent dans la composition de parfums de grands noms.

Depuis plusieurs générations, ce savoir-faire se transmet de travailleurs passionnés en cultivateurs courageux, les « mains dans les fleurs », le « nez dans les alambics ». Ces étendues de fleurs font la beauté de nos paysages, les senteurs enivrantes en période de floraison pénètrent les âmes pour s'ancrer dans les souvenirs et ressurgir à jamais au travers de la mémoire olfactive.

Enfant, je me souviens de Pégomas dont les terres étaient presque totalement couvertes de ces fleurs. Quand le temps de la cueillette était revenu, nous étions tous dans les champs après l'école pour gagner 4 sous en ramenant notre précieux sac à la coopérative. Pour l'anecdote, certains mouillaient les fleurs en fond de sac pour les rendre plus lourdes et arrondir la récompense!

Ces exploitations de fleurs sont notre histoire, notre patrimoine. Ce savoir-faire est une richesse qu'il faut préserver et transmettre. Le parfum fait partie intégrante de notre civilisation, depuis des temps très reculés et jusqu'à nos jours. Le parfum est l'effluve que nous choisissons de laisser émaner de nous, il est l'image olfactive que nous offrons à l'autre. Mais si nous ne préservons pas les exploitations, si nous ne permettons pas la transmission du

savoir-faire, si nous ne protégeons pas l'art de la création des parfums, la formation des « nez », que restera-t-il du parfum ? De ce patrimoine immatériel qui est le nôtre ? Parce que oui, c'est bien de cela qu'il s'agit, et c'est par cette conviction que je soutiens la démarche de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse pour porter ces savoir-faire au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

Gilbert PIBOU Maire de Pégomas Vice-Président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Arrondissement de GRASSE

MAIRIE d'OPIO

06650

Objet : soutien à la démarche d'inscription au Patrimoine culturei immatériel de l'Humanité

Monsieur le Maire de Grasse, Monsieur le Sénateur des Alpes Maritimes, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Egulité - Fraternité

Opio, le 15 janvier 2015

Monsieur le Maire de Grasse Monsieur le Sénateur des Alpes-Maritimes Hôtel de Ville BP 12069 06131 GRASSE cedex

C'est avec enthousiasme que nous tenons à soutenir l'initiative que vous portez à travers l'Association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse ».

Notre communs, Opio, à toujours promulgué le savoir-faire de l'artisanat lié à la culture des plantes à parfum, à la connaissance des matières premières naturelles et à leur transformation.

Je ne peux oublier les origines de ma famille et plus spécialement l'activité de mes parents, cultivateurs de fleurs à Opio.

L'ensemble de mon Conseil Municipal est parfaitement conscient de l'intérêt que présente la mise en valeurs d'un savoir-faire de nature à valoriser l'ensemble du Pays de Grasse, y compris notre Commune, afin de faire connaître ses spécificités.

Nous tenons à rappeler, modestement nos propres actions dans cette direction et notamment l'implication que nous engageons depuis plusieurs années, auprès de la jeunesse que nous convions régulièrement à planter des pieds de rosiers « Centifolia » sur un espace communal dédié. Nous comptons déjà 5.000 pieds, à partir desquels nous faisons confectionner, chaque année, par un parfumeur grassois, notre parfum « l'OPIO », que nous offrons régulièrement à nos concitoyens à la faveur de manifestations telles que la journée de l'âge d'or.

C'est pourquoi, je soutiens cette démarche d'inscription au « Patrimoine Culturel Immatériel des Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse » qui correspond à notre engagement et à notre détermination.

En souhaitant à votre initiative, tout le succès qu'elle mérite, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire de Grasse, Monsieur le Sénateur des Alpes maritimes, l'assurance de ma considération confraternelle.

Le Maire

Thierry OCCELL!

Département des Alpes-Maritimes Arrondissement de Grasse Canton de Saint-Auban

Union européenne République Française Liherté - Egalité - Fraternité

Mairie LE MAS



Le Mas, le 25 mars 2015

Monsieur Jean-Pierre LELEUX Sénateur des Alpes Maritimes Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

Objet:

Lettre de soutien à la démarche d'inscription au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité Des Savoir-Paire liés au Parfum en Pays de Grasse

Monsieur.

La commune du Mas, située dans le périmètre de l'agglomération du pays de Grasse, a contribué au cours du vingtième siècle au développement économique de l'industrie de la parfumerie en fournissant de la matière première florale. Les anciens du village relatent encore les champs de lavandes dont ils allaient vendre la production aux industriels grassois.

Même si cette tradition s'est perdue, notre commune demeure très attachée aux activités développées autour des métiers de la parsumerie.

Nous avons notamment organisé, en partenariat avec le Musée International de la Parfumerie, des ateliers découverte au cours desquels jeunes et adultes ont pu réaliser des compositions personnelles dans le cadre d'une sensibilisation aux senteurs.

De manière plus générale, la commune est très attachée à la valorisation du patrimoine culturel et réalise des parcours et des opérations événementielles tendant à participer à l'attractivité de son territoire sur les thématiques relevant du domaine évoqué.

Il me semble donc particulièrement important, tout comme pour l'ensemble des citoyens de ma commune, que ce patrimoine et ces savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse puissent obtenir une reconnaissance à la mesure de ce que ceux-ci ont apporté à nos populations locales, régionales, nationales et internationales.

C'est pourquoi, je soutiens avec ferveur cette démarche d'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse.

Je vous prie de croire, Monsieur le sénateur, en mon soutien total pour cette opération et vous adresse mes plus cordiales salutations.

Fabrice Lachenmaier

Mairie Le Max -- 16 route de Saint-Auhan (16 910 Le Max --Tél : (14 93 60 40 29 Fax : 04 93 70 69 68 courriel ; secretariatemastä gmall.com

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



MAIRIE DE TOURRETTES-SUR-LOUP 06140

Administration Générale : 04 93 59 30 11
Urbanisme : 04 93 59 40 64
Réseaux : 04 93 59 40 67
Télécopie : 04 88 13 11 94
Courriel : maintefisios.com

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tourrettes sur Loup le 18 décembre 2014

Le Maire de Tourrettes-sur-Loup

à

Monsieur Jean-Pierre LELEUX
Président de l'Association Patrimoine Vivant du
Pays de Grasse
Madame BEDAR
Responsable de la mission Patrimoine culturel
immatériel
Maison des Associations

16, rue de l'Ancien Palais de Justice

06130 GRASSE

Mon arrière grand-père cultivait la violette et plus tard avait ouvert un commerce de fleurs à Nice. Dès mon plus jeune âge j'ai passé toutes mes vacances à Tourrettes, et j'ai ainsi participé en 1952 à la première fête des violettes.

Même si je n'habitais pas en permanence à Tourrettes, j'ai toujours connu et vécu les étapes de la culture de la fleur symbole de la cité, les confections des bouquets le soir par les femmes, la coupe des feuilles deux fois par an pour la parfumerie.

Puis il y a presque sept ans, élu Conseiller Municipal, j'ai conduit la mise en place de la Bastide aux Violettes. Cette réalisation, lieu de mémoire et espace de vie, pérennise le patrimoine de la violette qui depuis plus d'un siècle a fait vivre nombre de Tourrettans. Plusieurs générations de familles ont cultivé cette fleur destinée aux parfumeurs de Grasse et cette mémoire collective est le lien de l'identité culturelle partagée par les habitants.

De même, la partie tourrettane du hameau de Pont du Loup a longtemps été un espace planté de nombreux bigaradiers. La fleur d'oranger était une ressource importante pour les habitants, et les récoltes rejoignaient Grasse pour la parfumerie. Enfin pendant quelques décennies, la parfumerie EUZIERE a fonctionné à Pont du Loup.

Aussi, c'est dans le cadre d'un devoir de mémoire envers nos anciens qui ont façonné le territoire de Tourrettes en cultivant ces fleurs destinées aux entreprises de parfumerie que je soutiens, avec l'ensemble des citoyens de la commune, cette démarche d'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel des Savoir faire liées au Parfum en pays de Grasse. Une telle inscription serait la reconnaissance d'une simple mais belle histoire d'hommes et de femmes pour qui la culture de la fleur à parfum a été le fil conducteur de leur vie.

Le Maire

Damien BAGARIA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE TOURRETTES - SUR - LOUP



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE GRASSE

COMMUNE DE TOURRETTES SUR LOUP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET: Adhésion à l'Association "Patrinome vivant en pays de Grasse"

SEANCE DU 5 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, et le cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la Présidence de Monsieur Damien BAGARIA, Maire,

ETAIENT PRESENTS: Messieurs BAGARIA-SOLAL-Mesdames LACQUA-GNONI-Monsieur BOUIX-Mesdames GARCIA-DI MAGGIO-Messieurs LENOIR-WELTER-BRICOUT-MEUNIER-RAIBAUDI-CARNIATO-LHUILIER-Monsieur MORETTO-Mesdames HARVEY-GUERIN-SICARDOU-ALORY-Monsieur BERTAINA-Madame BENSA-Madame LAMBERT-Monsieur OSTENG-Madame DALCHER

ABSENTS EXCUSES: Mesdames GUERRAULT-MICHAUD-MILLION-Monsieur RASTOUL

PROCURATIONS: Madame GUERRAULT à Madame ALORY

Madame MILLION à Monsieur LENOIR-WELTER

Monsieur RASTOUL à Monsieur OSTENG

SECRETAIRE: Monsieur Denys SOLAL

Monsieur le Maire expose :

L'Association "Patrimoine vivant en pays de Grasse "est destinée à porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'humanité des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum.

L'association a pour but de réunir et rassembler un territoire autour d'une tradition ancestrale. L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet.

Les actions de l'association se résument

- à réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse,
- à encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur,
- à faire découvrir ce patrimoine à tous les publics,
- à encourager la reconnaissance du métier de parfumeur aux métiers d'art.

Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux travaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse.

Le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil DECIDE	•••	• • • •).a _ (٠٠.	•	:	
Le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil DECIDE 1/D'ADHERER à l'Association "Patrimoine vivant en pays de Grasse",	•		. :	'	•	;	
2 / DE LUI ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 200 è, e	ch	ırge	Μι	ansi	éur	Ŀ	
2 / DE LUI ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 200 €, et Maire de siéger au nom de la Commune au sein de cette Assemblée dans	le c)]] &	śe g	es é	luş,	•	:··
• <u> </u>		ě	_	• •	• • ``	· •	

Délibéré en séance les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme. Tourrettes sur Loup le 6 février 2015.

he Maire

Damien BAGARIA



Monsieur Jérôme Viaud
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de
Grasse
Vice-Président du Conseil Général
Monsieur Jean-Pierre Leleux
Sénateur des Alpes Maritimes
Président de l'association Patrimoine Vivant du Pays de
Grasse
57 Avenue Pierre Sémard
BP 91015
06131 Grasse Cedex

Collongues le 17 janvier 2015

Monsieur le Président, Monsieur le Sénateur,

Notre commune est issue d'une longue tradition rurale, attachée à son patrimoine, mais aussi très ouverte sur l'avenir et qui soutien plusieurs projets agricoles.

Il en est un en particulier qui consiste à mettre en valeur les plantes aromatiques et médicinales.

C'est pourquoi nous comprenons et adhérons à la démarche que vous avez entreprise afin que Grasse et le Pays de Grasse soit reconnus pour son savoir-faire lié au parfum.

Je vous apporte donc mon soutien dans cette démarche d'inscription au patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité des Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Sénateur, mes respectueuses salutations.

Le Maire Castel Raoul

DEPARTEMENT **DES ALPES MARITIMES**

Arrondissement de Grasse

République Française



COMMUNE

D'ESCRAGNOLLES

06460

socrétariet : 14 à 18 h secrétariat : 04 93 09 29 09 04 93 09 84 64 Mail: mairie-escragnolles@orange.fr Le 25.02.2015

Monsieur le Maire

à

Monsicur Jean-Pierre LRLEUX Président de l'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse » Sénateur des Alpcs Maritimes

Monsieur Jérôme VIAUD Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

La démarche d'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse me parait essentielle pour notre territoire.

Une activité liée directement au parfum existait sur notre commune et pourrait sans doute repartir dans les années à venir.

Je soutiens cette démarche et je soumettrais au prochain conseil municipal l'adhésion de notre commune à l'association.

Bien amicalcment.

Henri CHIRIS

Maire du village d'ESCRAGNOLLES Membre du burcau de la communauté

d'agglomération du Pays de Grasse



Republique Française

Département des Alpes-Maritimes Arrondissement de Grasse



B.P nº 25 06371 Mouans-Sartoux Cedex Télephone 04 92 92 47 09 Télécopie 04 93 75 39 64 www.mouans-sartoux.net

J. W. M. LONG. W.

Monsieur Jérôme VIAUD Président de la CAPG Vice-Président du Conseil général

Monsteur Jean-Pierre LELEUX Sénateur des Alpes-Maritimes Président de l'association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

Date

Référence

Alfabe suivie par

Objet

18 janvler 2015

VC/0115/121

Patrimoine culturel Immatériel de l'humanité/UNESCO

Monsieur le Président, Monsieur le Sénateur,

Vous avez engagé une démarche d'inscription des Savoir-faire liés au parfum en pays de Grasse au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité auprès de l'UNESCO.

La ville de Mouans-Sartoux a toujours été en étroite relation avec la parfumerie grassoise. Commune de production florale en Rose de Mai mais surtout en Jasmin, cette culture a profondément marqué la ville.

Dans son développement économique par les métiers afférents à la production de plantes à parfum; producteurs, cueilleurs, courtiers en fleurs mais aussi ouvriers dans les parfumeries grassoises.

Dans son évolution démographique et sociale, la ville accueillant beaucoup d'ouvriers venant d'ailleurs pour les périodes de plus forte d'activité, cette main-d'œuvre s'est installée à Mouans-Sartoux et a enrichi sa population.

Dans la culture mouansoise, tous les enfants du village après-guerre ont cueilli la fleur avant d'aller à l'école.

Ainsi sur Mouans-Sartoux le Musée « Reflet d'un monde Rural » et le Jardin du Musée International de la Parfumerie témoignent de ce patrimoine.

C'est pourquoi je soutiens cette démarche d'Inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des Savoir-faire tiés au Parlum en Pays de Grasse.



Cette inscription contribuerait de façon importante à la reconnaissance et au rayonnement de notre territoire et de son histoire.

Très prochainement, je soumettral au conseil municipal une délibération de soutien à ca projet.

Vous renouvelant mon engagement à vos côtés dans cette démarche, je vous prie de recevoir monsteur le Président, monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

André Aschieri Maire de Mouans-Sartoux Vice-président de la CAPG Conseiller régional Arrondissement de GRASSE

Canton de SAINT-VALLIER

MAIRIE DU TIGNET 06530



Le Tignet, 3/02/2015

Monsieur Jean-Pierre LELEUX Sénateur des Alpes-Maritimes Place du Petit Puy 06 130 Grasse

<u>OBJET</u>: Lettre de soutien à la démarche d'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse des Maires du Pays de Grasse

Situé à 44 km de du chef-lieu de la Préfecture, Nice, à 25 km de la cité du cinéma; Cannes et à 9 km de Grasse, la capitale mondiale du Parfum, Le Tignet, le beau village se trouve dans un écrin de verdure avec de très belles villas, des pavillons, des lotissements modernes, coquets et pimpants, étalés à flanc de collines, dans la belle nature provençale de la région grassolse, oliviers, cyprès et plantes aromatiques. Havre de paix, elle vous offre de nombreux loisirs tels que les animations artistiques, les randonnées pédestres, la fête patronale, etc. Nos spécificités patrimoniales sont aussi liées aux diverses richesses de notre territoire du Pays de Grasse

Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.

Considérant que cette démarche d'inscription au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité des Savoir-faire llés au Parfum du Pays de Grasse, est en phase totale avec cet esprit, nous voulons accompagner pleinement ce projet en adhérant à l'association « Patrimoine Vivant du Pays de Grasse »

C'est pourquoi, je soutiens cette démarche d'inscription au Patrimoine Culturel de l'Humanité des Savoir-faire liés au Parfum de Grasse.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression mes salutations distinguées.

Le Maire

Dry Sancolai

François BALAZUN

2015/02/0_176

Arrondissement de GRASSE

Canton de SAINT-VALLIER

MAIRIE DU TIGNET



Le Tignet, 3/02/2015

Monsieur Jérôme VIAUD Maire de Grasse Place du Petit Puy 06 130 Grasse

OBJET : Lettre de soutien à la démarche d'inscription au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité des Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse des Maires du Pays de Grasse

Situé à 44 km de du chef-lieu de la Préfecture, Nice, à 25 km de la cité du cinéma, Cannes et à 9 km de Grasse, la capitale mondiale du Parfum, Le Tignet, le beau village se trouve dans un écrin de verdure avec de très belles villas, des pavillons, des lotissements modernes, coquets et pimpants, étalés à flanc de collines, dans la belle nature provençale de la région grassoise, oliviers, cyprès et plantes aromatiques. Havre de paix, elle vous offre de nombreux loisirs tels que les animations artistiques, les randonnées pédestres, la fête patronale, etc. Nos spécificités patrimonlales sont aussi liées aux diverses richesses de notre territoire du Pays de Grasse

Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.

Considérant que cette démarche d'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des Savoir-faire liés au Parfum du Pays de Grasse, est en phase totale avec cet esprit, nous voulons accompagner pleinement ce projet en adhérant à l'association « Patrimoine Vivant du Pays de Grasse »

C'est pourquoi, je soutiens cette démarche d'inscription au Patrimoine Culturel de l'Humanité des Savoir-faire ilés au Parfum de Grasse.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sé, l'expression mes salutations distinguées.

Le Maire

François BALAZUN

2015/02/21/95

Mr Jean-Paul Henry Maire de Valderoure

Jérôme Viaud
Président de la CAPG
Vice-Président du Conseil Général
et
Jean-Pierre Leleux
Sénateur des A.M
Président de l'Association
Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

Valderoure est une Commune du Haut-Pays (1000m d'altitude) nichée dans la vallée de la Lane et de l'Artuby à environ 40 km de la Méditerranée.

à

A vocation agricole, elle a historiquement "nourri" le Pays de Grasse à la fois par ses productions et par l'exode rural qui a contribué à peupler le Moyen Pays et le Littoral.

Aujourd'hui, 430 habitants, répartis sur plusieurs hameaux, vivent sur 2500 hectares de forêts et de prairies, .

L'objectif fixé par la Carte Communale est de 700 habitants. Il est donc important de conforter l'activité économique.

Les "Savoir-Faire" liés au parfum sont une opportunité qui, en outre, correspondent à ce qui se fait, mais aussi à ce qui se faisait : jadis, il y avait des cultures et de la cueillette destinées à Grasse et au Parfum (lavande, sauge, genêts, lichens...) et même les orties étaient utilisées.

Aujourd'hui demeure l'activité agricole (fourrage, blé, légumes de garde..) et des producteurs "bio" s'installent.

Une petite entreprise de 5 salariés développe une production homéopathique basée sur l'utilisation de plantes locales comme alternative aux soins et pour le bien-être corporel.

Je souhaite que se développent des cultures sur des parcelles non utilisées (friches, sous-bois) permettant des plantations à forte valeur ajoutée favorisant l'installation de jeunes producteurs. Le passé doit venir nourrir notre avenir.

Originaire depuis plusieurs générations à la fois de Grasse er de Valderoure, je connais l'importance de la Parfumerie.

Et je retrouve encore ces odeurs variées et familières érnanant des usines de Grasse, des distilleries de lavande le long de la route Napoléon ou d'un champ de roses au Mois de Mai.

Aujourd'hui, élu Maire de Valderoure, je mesure bien l'importance de ce projet.

Je sais avoir le soutien du Conseil Municipal qui délibérera en ce sens.

C'est pourquoi je soutiens sans réserve cette demande d'inscription au "Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité des Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse".

Monsieur Claude BOMPAR

Maire de la Commune de SERANON

A

Monsleur Jérôme VIAUD

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Vice-Président du Conseil Général

Monsieur Jean-Pierre LELEUX

Sénateur des Alpes-Maritimes

Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

La Commune de SERANON se situe à 1100 mètres d'altitude dans les Préalpes grassoises, elle se trouve à l'Ouest des Alpes-Maritimes, aux portes des Gorges du Verdon et proche des Alpes de Haute-Provence.

A l'origine, le vieux village était perché au sommet des reliefs sur un plan haut dominant une vaste vallée.

Au soir du 3 Mars 1815, Napoléon Bonaparte de retour de l'île d'Elbe s'y arrêta et y passa la nuit.

Après les invasions, les habitants s'installèrent en lisière de cette vaste plaine agricole couronnée de magnifiques barres rocheuses. SERANON est constitué de nombreux hameaux et possède un riche patrimoine.

Avec ferveur, je soutiens la démarche de Messieurs Jean-Pierre LELEUX et Jérôme VIAUD pour l'initiative prise pour que soit mis au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO le grand savoirfaire et la renommée de la parfumerie que GRASSE et ses spécialistes depuis des générations, véhicule dans le monde entier.

Moi-même, arrière-petit-fils d'une famille de parfumeurs, et fondateur d'une société de parfumerie en activité à GRASSE sous le sigle Fragrances Ressources, approuve et soutiens de toutes mes forces cette démarche afin que GRASSE rayonne encore plus dans le monde.

Le Maire

Claude BOMPAR





Monsieur Gilbert HUGUES Le Maire de la commune de Caussols

A



Monsieur Jérôme VIAUD Maire de Grasse Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse Vice-Président du Conseil Général

E

Monsieur Jean-Pierre LELEUX Sénateur des Alpes-Maritimes Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

Caussols, le 13 janvier 2015

Objet : Inscription des savoir-faire liés au parfum en pays de Grasse / Soutien de la commune de Caussols

Messieurs,

Notre commune a historiquement des tiens étroits avec le Pays de Grasse, de nombreux habitants détenant à la fois des habitations sur Caussois et dans la région de Grasse.

La richesse de notre commune et tout particullèrement de son site fait que cette demière va prochaînement être classée. Elle dispose d'une flore unique qu'il faut protéger.

De nombreuses lavandes s'y trouvent et ainsi des plans de coupe raisonnés ont été contractés avec la société Florihana, société qui fabrique ainsi à Caussols des hulles essentielles biologiques exportées dans le monde entier (33 pays, notamment en Asie et aux Etats-Unis); utilisées dans l'industrie cosmétique, la médecine douce et d'autres processus de fabrication liés à l'industrie de la parfumerie. Cette société est devenue le premier employeur de notre commune. Créée le 22 février 2000, elle n'a cessé d'augmenter ses effectifs, pour atteindre aujourd'hui 11 personnes.

Cette compétence, cette expertise, les liens étroits existants avec les autres entreprises du pays de Grasse, ces lieux et cette flore constituent notre force et notre patrimoine, notre richesse, notre expertise. Il est nécessaire de reconnaître ces points, de les préserver, de les enrichir.

Ainsi, notre commune soutient tout particulièrement l'initiative menée par Messieurs Leieux et Viaud afin de reconnaître et de protéger ce patrimoine, cette richesse exceptionnelle.

Nous nous engageons donc à vos côtés au travers de cette lettre pour soutenir cette démarche d'inscription au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité des Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse.

Une prochaine délibération sera proposée lors de notre prochain Conseil Municipal, le publication d'une page sur notre site internet sera effectuée.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mon amitié. Sincèrement,

Hert HUGUES

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES Arrondissement de Grasse

MAIRIE DE CAUSSOLS

06460

Nombre de Conseillers: en exercice 11 présents 8 votants pour 10 votant contre abstention

Date de convocation 17/02/2015

Date d'affichage de la convocation 17/02/2015

Objet:

Soutien et adhésion à l'association « Patrimoine vivant en Pays de Grasse ».

Date d'affichage de la délibération 02/03/2015

<u>Transmise en</u> <u>Sous-Préfecture le</u> 02/03/2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02/02/2015

Séance du 24 février 2015

L'an deux mil quinze et le vingt-quatre février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilbert HUGUES, Maire

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs, Gilbert HUGUES, Alain GIRARD, Stéphane BEN SOUSSAN-CASTEL, Charles BALDACCINI, Frédéric GROGNARD, Christophe FRANCONIERI, Jean-Pierre CHAMBARD, Denise ESCRIVA.

Absents excusés: Maxime CARLAVAN, Stéphane ONDULATI, procuration à Charles BALDACCINI, Sascha JENNER, procuration à Gilbert HUGUES.

Monsieur Grognard a été élu secrétaire de séance.

Le Maire EXPOSE.

L'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse » est destiné à porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'humanité des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse.

il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum.

L'association a pour but de réunir et rassembler un territoire autour d'une tradition ancestrale. L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet.

Les actions de l'association se résument :

- A réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse.
- A encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur.
- A faire découvrir ce patrimoine à tous les publics.
- A encourager la reconnaissance du métier de parfumeur aux métiers d'art.

Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux travaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- l'adhésion de la commune à l'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse »
- l'octroi à cette association d'une subvention exceptionnelle de 150 €.

Fait et délibéré, les jour man que dessi

A Maire

AR PREFECTURE

006-210600102-20150223-D_2015_07-DE Regu le 25/02/2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU BAR SUR LOUP

Nombre de Conseillers

Séance du 23 février 2015

En Exercice Présents 23

Votants Absents 23

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 23 février à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 18 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Richard RIBERO.

Etalent présents: Mesdames et Messieurs, Willy GALVAIRE, Lise GRANT-AGNEL, Christine SYLVESTRE, Armelle GALLAGHER, Antoine CAU, Jacqueline RUAS, Marie-Hélène JUPPEAUX, Shan ROSE, James BASSON, Nicole MAMONTI, Jean-Pierre BENOIT, Bénito ROMERA, Aurélie CURTI, Yves FALCHETTI, Claude KERMORGANT, Brigitte ROUAN, Odile FOSSEN, François MULLER, Jean-Paul PONS.

Etalent absents et représentés :

Monsieur Pascal BERNHARD représenté par Madame Christine SYLVESTRE Madame Michèle SEGUIN représentée par Monsieur Willy GALVAIRE Monsieur Patrice DALBERA représenté par Monsieur Bénito ROMERA

Madame GRANT Lise a été nommée Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°D2015-07

ADHESION A L'ASSOCIATION « PATRIMOINE VIVANT EN PAYS DE GRASSE »

Madame Amelie GALLAGHER expose,

L'association « Patrimoine Vivant du Pays de Grasse » est destiné à porter le dossier de candidature du Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'humanité, des savoirs-faire liés au parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum.

L'association a pour but de réunir et rassembler un territoire autour d'une tradition ancestrale. L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet.

AR PREFECTURE

888-210608102-28150223-D_2015_67-DE

Regu le 25/02/2015

Les actions de l'association se résument :

- à réaliser un inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse.
- à encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur
- à faire découvrir ce patrimoine à tous les publics
- à encourager la reconnaissance du métier de parfumeur aux métiers d'art

Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux travaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représeatative de l'UNESCO, les savoirs-faire liés au parfum en Pays de Grasse.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

- ADHERE à l'Association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse ».
- OCTROIE une subvention exceptionnelle de 200 €
- DEMANDE à Monsieur le Maire de sièger au nom de la commune au sein de cette assemblée dans le collège des élus.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoira compte tenu de :

✓ La date de convocation le : 18 février 2015
✓ L'affichage en date du 18 février 2015
✓ La télétransmission en
Préfecture en date du 25 février 2015
✓ La publication en date du 25 février 2015

Le Maire,

Richard RIBERO

MAIRIE DF SPÉRACÈDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JANVIER 2015

L'An deax mille quinze I e trente janvier à dix buit heures trente



Nombre de membres : 18

En evereiee : 15 Présents : 15 Votants : 15

Date de convocation : 26 janvier 2015

Le Conseil Municipal de Speracedes dument convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lién habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Jobs MASON FUN, Magres.

Présents: Mine Dominique ROSTAIN, M. Francis SCORDA, M. Dean-Marc MACARIO, M. Jacques TRANC MFT. Mine Thérèse COLLET, M. Frédéric GUIGUES, M. Michel PIERRE 1: Mine Cotinhe, PTENDE . BARTHOLIN, Mine Marie SURACE-MAU BERT, Mine Brighte Crardt . Mine Martine MAUBERT-REY, M. Christophe ROUSTAN, M. Roger NAVETTI, Mine Claude MARTIN

Secretaire: Mine Marie SURACL-MAUBERT

Délibération na 5

Adhésion à l'association « Patrimoine vivant en Pays de Grasse »

Monsieur le Maire expose :

L'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse » est destinée à porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immetériel de la France et de l'humanité des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum.

L'association a pour but de réunir et ressembler un territoire autour d'une tradition ancestrate. L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet.

Les actions de l'association se résument :

- à réaliser l'inventeire du Patrimoine Culture! Immateriel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse.
- à encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur.
- à faire découvrir ce patrimoine à tous les publics,
- à encourager la reconnaissance du métier de partumeur aux métiers d'art.

Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux travaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDF, à l'unanimité :

- d'adhérer à l'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse ».
- de lui attribuer une subvention exceptionnelle, et charge Munsieur le Maire de sièger au nont de la Commune au sein de cette assemblée dans le collège des élus

Le Maire, A \
Loet PASQUELIN

AR PREFECTURE

006-210600029-20150220-20_02_2015_1-DE

Regu le 09/43/2015



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LOI DU 5 avril 1884 - Article 56

REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE G'AMIRAT

Séance du SAMEDI 28 février 2015 à 9h45

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maúria de AMURAT sous la présidence de Mr MICHEL Yvon, Maire Le Maire certifie que le

compte rendu de cette délibération a été Affiché 10 28/02/15 et que La convocation du Consell Municipal avait 616 faite to 19/02/2015

Etaient présents : Mme MARC Jeanine, Mr CONIL Jean-Louis, Mr TOSELLO Patrick, Mme RAYBAUD Maryse, Mr BARRAGLI Alain,

Absents excusés : Mr OLLIVIER Daniel

Qui ont délégué leur pouvoir respectivement à : 11ª Michel.

Un accutin a en lieu, Mrae Rayband Maryee a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

OBJET: ADHESION A L'ASSOCIATION & PATRIMOINE YIVANT EN PAYS DE GRASSE >

Monsieur le Maire expose que l'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse » est déstinée à porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'humanité des savoir-faire liés su parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum. L'association a pour but de réunir et rassembler un tetritoire autour d'une tradition ancestrale. L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet. Les actions de l'association se résument

- A réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays
- A encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur.
- A faire découvrir ce patrimoine à tous les publics.
- A encourager la reconnaissance du métier de parfumeur aux métiers d'art.

Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux travaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire llés au parfum en Pays de Grasso.Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE

- d'adhérer à l'Association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse ».

- de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 150e, et charge Monsieur le Maire de siéger au nom de la Commune au sein de cette assemblée dans le collège des élus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Au registre autvent les signatures

Le Maire, MICHEL Yvon

:18

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES COMMUNE DE SAINT-VALLIER-DE-THIEY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

L'an deux mille quinze

An atterdica

:23 le : 29 janvier à 19 houres

présents

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VALLIER-DE-THIEY

votants : 20 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Monaieur Jean-Marc DELIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2015.



PRESENTS: M. Jean-Marc DELIA (Maire), M. Jean-Marie TORTAROLO, Mme Patricia GEGARD, M. Jean-Bernard DIFRAJA (Adjoints), Mme Mirelle BRIGNAND, M. Jean-Plerre BOUTONNET, Mrme Nicole BRUNN ROSSO (Conseillère Déléguée), Mme Florence PORTA, M. Gilles DUDOUIT, Mme Sabine FRANZE, M. Frédéric GIRARDIN, M. André FUNEL, M. Pierre COURRON, Mme Céline GIORDANO, Mime Séverine RAP, Mime Gabrielle BRIES (Consellière

Déléguée), Mme Pauline LAUNAY, M. Jocelyn PARIS

ABSENTS EXCUSES: M. SANSONNET ABSENTS: M. René RICOLFI, M. Gérald ABEL

PROCURATIONS: Mme RUPPIN GOMEZ à Mme BRIES, M. Pierre DEOUS à M.

Jean-Marie TORTAROLO

SECRETAIRE: Mme Pauline LAUNAY

AFFAIRES GENERALES

2015.29.01.03 ADHESION A L'ASSOCIATION « PATRIMOINE VIVANT EN PAYS DE GRASSE »

Monsieur le Maire expose :

L'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse » est destinée à porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'humanité des savoir-faire llés au parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum.

L'association a pour but de réunir et rassembler un territoire autour d'une tradition ancestrale. L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet.

Les actions de l'association se résument :

- A réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse.
- A encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur.
- A encourager la reconnaissance e du métier de parfumeur aux métiers d'art.

AR PREFECTURE

046-210601508-20150129-03-DE

Regu le 06/02/2015

Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux travaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire liés au partum en Pays de Grasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adhèrer à l'Association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse ».
- de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 100 €.
- d'inscrire cette somme à l'article 6574 « subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » au budget principal 2015 de la commune.
- de charger Monsieur le Maire de sièger au nom de la Commune au sein de cette assemblée dans le collège des élus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents,

LE MAIRE

Jean-Marc DELIA

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il pourra être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicits d'acceptation est institué par la loi, le silence gerdé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative vaut décision de rejet.

Accusé de réception en préfecture 006-210600953-20150212-DGS150212-08-

Date de télétransmission : 16/02/2015 Date de réception préfecture : 16/02/2015

150212-08

COMMUNE DE PEYMEINADE - 06530

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze Le douze février à 19 houres

Nombre de membres: 29

En Exercice: 29 Présents: 26 Votants: 29

Date de convocation: 6 février 2015

Le Conseil Municipal de Peymeinade dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard DELHOMEZ, Maire,

ETAIENT PRESENTS: M. Gérard DELHOMEZ — M. Jean-Claude ZEJMA — M. Jean-Marie GUENOT - Mme Patricia BISSON - Mme Béatrice LACROIX — Mme Maryline SAUCE - M. Renaud BASCHIERA - M. Francis SANCHEZ - M. Gérard MONCET — M. Claude TILLIER — Mme Nathalie DEWEZ - Mme Nicole KUROTSCHKA — M. Roger CIVALLERO — M. Gilbert MORANDI - Mme Annick TILLIER — M. Jean-Marc CODRON - Mme Marie-Claude RENARD — Mme Audrey MOUTTÉ - Mme Madeleine LERDA — M. François DELETANG - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine SEGUIN-KURATLE — Mme Catherine LE ROLLE — M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Elictte TROUCHE - Mme Myriam COMANDUCCI,

ETAIENT EXCUSES: M. Rolland MOLINES (Pouvoir à M. Gérard DELHOMEZ) — Mme Aïda AMEUR (Pouvoir à M. Gérard MONCET) - M. Pierre FAURET (Pouvoir à M. Marc BAZALGETTE).

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard MONCET.

OBJET : SOUTIEN A LA CANDIDATURE DU PAYS DE GRASSE AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE ET DE L'HUMANITE

Rapporteur: Monsieur Gérard DELHOMEZ, Maire.

L'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse » est destinée à porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'humanité des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum.

L'association a pour but de réunir et rassembler un territoire autour d'une tradition ancestrale. L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet.

Accusé de réception en préfecture 006-210800953-20150212-DGS150212-08-DE Date de télétransmission : 16/02/2015 Date de réception préfecture : 16/02/2015

Les actions de l'association se résument :

- A réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse.
- A encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur.
- A faire découvrir ce patrimoine à tous les publics.
- A encourager la reconnaissance du métier de parfumeur aux métiers d'art.

Monsieur le Maire souhaite que la commune soutienne cette initiative par une motion visant à inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse.

Il est proposé su Conseil Municipal:

- de SOUTENIR la candidature du Pays de Grasse au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'Humanité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

 SOUTIENT la candidature du Pays de Grasse au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'Humanité.

VOTE: POUR UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 12 février 2015

Commune d'Auribeau sur Siagne - 06 810 -

RECULE 3 IAM. 2015

Transmits pour survival.

Discour de cubec.

DISA Annime Contro de Tentiste el Cadro de vin

DISA Novems pinte dus

DISA Novems pinte dus

Discourses de caracteura

Discourses de caracteura

De recordadon

Autres

Auribeau, Le 28 janvier 2015

Mr Jacques VARRONE Maire d'Auribeau sur Siagne

à

Monsieur Jérôme VIAUD Président de la Communauté d'agglomération Du pays de Grasse Vice-Président du Conseil Général

Monsieur Jean-Pierre LELEUX Sénateur des Alpes-Marirtimes Président de l'Association Patrimoine Vivant Du Paya de Grasse

Au cœur de la vallée de la Siagne, la commune d'Auribeau réunit en son sein un panel des richesses du pays de Grasse: historiques, patrimoniales, culturelles, agricoles, paysagères...

Depuis toujours et encore aujourd'hui, Auribeau fut le lien entre la plaine de Laval et les coteaux grassois.

Jusqu'à la révolution les évêques de Grasse, pour la qualité, la fraicheur, et la richesse agricole de son terroir, en avait fait leur résidence à demoure.

Au 19è siècle, puis pendant la première moitié du 20è siècle, une bonne partie des terres fertiles à l'arrosage, fut affectée à la culture des plantes à parfum devenue ainsi l'activité pivot de la gestion agricole locale.

Les techniques de cette agriculture florale n'avaient plus aucun secret pour les agriculteurs Auribellois, qui savaient parfaitement traiter cavillons et indicats.

Presque toutes les familles, hommes femmes et enfants contribuaient chacun à la vitalité de cette économie locale.



République F	rancaise
--------------	----------

Commune d'Auribeau sur Siagne - 06 810 -

En ma qualité de Maire en 2015, de ce magnifique territoire d'Auribeau en pays de Grasse, au nom de toute la population, je m'enorgueillis encore de l'apport du terroir d'Auribeau aux « savoir faire liés au parfum en pays de grasse » et c'est pourquoi je veux dire mon attachement, mon soutien personnel et aussi collectif à la démarche d'inscription au patrimoine immatériel de l'humanité des savoir faire liés aux parfums en pays de Grasse.

Jacques VARRONE, Maire d'Auribeau/Siagne.



PEPLIELIAUP PRANCAISE Département de l'Alter Maritimes

806-210640437-20150128-07_2015-DE

Regu le 43/02/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de ANDON

Nombre de mem Es attendes : Présents : 12 Représentés : Volume : 13 Date de la convocation : 21/01/2015

Séance du 28 janvier 2015

Date d'affichage le : 28/01/2015

L'an deux mil quinze, le vingi-huit janvier, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Mairie de ANDON, sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales

Présents:

OLIVIER Michèle	HELIN Lactitia	CABRI Hélène
VARRONE David	CRAYON Aline	AUBERT Valérie
CAMPOS Cyril	PERRIERI Marine	BARDIN Thieny
DALMASSO Eric	DELLAPINA Alain	KLUTHAUSEN William

Absents, excusés ou représentés : Philippe VALLETA a donné pouvoir à Lactitia HELIN Patrick REBUFFEL et Jannick BOUX sont excusés

Secrétaire de séance: Thierry BARDIN

OBJET: adhésion à l'Association e patrimoine vivant en pays de Grasse »

Madame le Maire expose :

L'association « patrimoine vivant du Pays de Grasse » est destinée à porter le dossier de candidature du Patrimoine Immatériel de la France et de l'Humanité des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfiam, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum.

L'association a pour but de réunir et rassembler un territoire autour d'une tradition ancestrale, L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet.

Les actions de l'association se résument;

- -à réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse
- -à encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur
- -à faire découvrir ce patrimoine à tous les publics
- -à encourager la reconnaissance du métier de perfumeur aux métiers d'art

Madame le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux trayaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grassa

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unenimité des membres présents et représentés

Décide d'adhèrer à l'association a Patrimoine vivant du Paya de Grusse »

Pour extrait conforme Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire compte t de la transmission en Sous Préfects Fait à ANDON le 28 janvier 2015 Le Maire, Michele OLIVIER

Proposition architecture de lettres - Maires de la CAPG

De lettre de soulien à la démarche d'inscription au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité Des Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse des Maires du Pays de Grasse

lettre de

Maire de la Ville de

å

Monsieur Jérôme VIAUD

Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Vice-président du Conseil général

Monsieur Jean-Pierre LELEUX, Sénateur des Alpes Maritimes Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

Partie 1

- Présentation de votre commune et spécificités patrimoniales lièes au parfum ou autres traditions

Partie 2

- Votre prise de conscience d'abord en tant que citoyen, puis en tant qu'autorité politique de l'Importance d'une telle démarche d'inscription au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité des Savoir-faire liés au Partum en Pays de Grasse
- Votre attachement à accompagner ce projet : par le blàis d'une adhésion à l'association, d'une délibération, ou autre

Vous pouvez conclure par « C'est pourquoi, je soutiens cette démarche d'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des Savoir-faire llés au Parfum en Pays de Grasse. »

Signature et titre

LE MAIRE DE BRIANGONNET.

M. OGEZ ISMAE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Commune **LES MUJOULS**

Alpes-Maritimes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

ARRONDISSEMENT

GRASSE

MUNICIPAL

CANTON

GRASSE 1

Séance du 18 mars 2015

L'an deux mille quinze, le 18 mars à 16 heures.

Nombre de conseillers

-	En exercice	7	Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
-	Présents	6	convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
-	Votants	6	lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
-	Absents	0	Gérard BOUCHARD, maire en exercice.
-	Exclus	0	

Etalent présents : MM. BOUCHARD Gérard, GERMAIN Germaine, BOULLE Mireille, CALVIERA Etienne, LUNGAROTTI

Jacqueline.

Date de convocation :

11 mars 2015 Etalent excusés : M. GHIBAUDO Jean, Charles.

CIARLET Jeannine pouvoir donné à CALVIERA Etienne.

Date d'affichage :

11 mars 2015

Mme BOULLE Mireille a été nommé(e) secrétaire.

OBJET:

Adhésion à l'association

« Patrimoine vivant en Pays de Grasse »

Monsieur le Maire expose :

L'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse » est destinée à porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'humanité des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum.

L'association a pour but de réunir et rassembler un territoire autour d'une tradition ancestrale. L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet.

Les actions de l'association se résument

- A réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse.
- A encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur.
- A faire découvrir ce patrimoine à tous les publics.
- A encourager la reconnaissance du métier de parfumeur aux métiers d'art.

Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux travaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE, - d'adhérer à l'Association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse ».

- de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 100 €, et charge Monsieur le Maire de siéger au nom de la Commune au sein de cette assemblée dans le collège des élus.
- sollicite de Monsieur le Sous-préfet de Grasse, le visa de la présente délibération, Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Grasse et publication ou notification du

Le Maire.

Gérard BOUCHARD

AR PREFECTURE

0%-210500650-20131029-414-DE Regu la 31/10/2013







EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET:

ADHESION A L'ASSOCIATION « PATRIMOINE VIVANT DU PAYS DE GRASSE »

Nombre de Conseillers

En exercice 11

Présents 9

Nº 414

Votants

10

L'an deux mil treize, le vingt-neuf octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Gourdon (Alpes-Maritimes), dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Eric MELE, Maire.

Date de convocation: Le 10 octobre 2013

Présents: MM. Claude BERRA, Jean-Pierre ROLANDO, Adjoints.

MM. Jean-Pierre BASTELICA, Farid BOUSCKRI, Antoinette COLIN, Caroline GIANNANTONIO, Christiane LAILLET, Santine LOMBARDO.

Représentés: Mr Pierre BEAUFILS qui a donné procuration à Monsieur Eric MELE, Maire.

Absents: Monsieur Claude SCHUYER.

Madame Caroline GIANNANTONIO a été élu(e) secrétaire.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Maire informe;

L'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse » est destinée à porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'humanité des savoirfaire liés au parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la connaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum.

L'association a pour but de réunir un territoire autour d'une tradition ancestrale. L'ensemble des communes mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de ce projet.

AR PREFECTURE

006-210600680-20131029-414-DE

Recu le 31/10/2013

Délibération N° 414 - ADHESION A L'ASSOCIATION « PATRIMOINE VIVANT DU PAYS DE GRASSE » (suite)

Les actions de l'association se résument à réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse. A encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur. A faire découvrir ce patrimoine à tous les publics. Encourager la reconnaissance du métier de parfumeur aux métiers d'art.

Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux travaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

DECIDE,

- d'adhérer à l'Association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse ».
- de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 400,00 € (quatre cents euros) et charge Monsieur le Maire de siéger au nom de la Commune au sein de cette assemblée dans le collège des élus.

LE MAIRE, CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché le 31 octobre 2013. INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Eric MELE, Maire



DÉPARTEMENT des ALPES-HARITIMES



Lettre de

Yves FUNEL Maire de Caille

Α

Monsieur Jérôme VIAUD

Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse Vice-président du Conseil général

Monsieur Jean-Pierre LELEUX

Sénateur des Alpes Maritimes Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse

Caille est une petite commune de montagne située entre 1 100 et 1 800 m d'altitude. Elle a la particularité de posséder une grande plaine humide (un poljé) encore exploitée par quelques agriculteurs et plus de 1 000 hectares de forêt de pins sylvestres et de sapins pectinés.

Pendant de nombreuses années, au printemps, et ce jusque dans les années 1965/1970, les narcisses des poètes poussaient naturellement dans la plaine en grand nombre et les habitants les cueillaient et les livraient aux parfumeries de Grasse pour se faire quelque pécule. J'ai moi-même, étant enfant dans ces années-là, participé à ces cueillettes qui nous permettaient de « vendre » ces narcisses à un courtier installé au village.

Il en était de même pour les lichens des pins sylvestres que les paysans les plus ardus allaient ramasser à l'automne et en hiver après les travaux des champs et les récoltes.

Même si actuellement l'évolution du climat et la démographie font que ces activités occasionnelles ont disparu, la commune de Caille a des terrains propices à la récoîte des fleurs à parfum naturelles telle que la lavande, et son ensoleillement permettrait la culture de nouvelles plantes. Jusque dans les années 1950, de par ses étendues cultivables, Caille pouvait s'enorgueillir d'être le grenier à blé et à pommes de terre de Grasse.

Depuis toujours la commune de Caille est liée à la ville de Grasse ; les « caillois » échangeaient et échangent encore beaucoup avec les grassois, Grasse étant la ville la plus proche d'accès de notre village. L'histoire de notre commune démontre qu'après avoir appartenu aux Comtes de Castellane, la seigneurie est passée dans les mains des Tardivy, famille grassoise. De nos jours, beaucoup d'habitants de Grasse sont propriétaires de résidences secondaires dans notre commune.

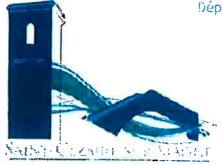
La demande d'inscription au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité des Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse s'inscrit en droite ligne avec la concrétisation du Parc Naturel des Préalpes d'Azur en mars 2012 et au désir des 43 communes membres de participer à un développement raisonné de celui-ci et de remettre en évidence l'agriculture avec toute sa biodiversité.

C'est pourquoi je soutiens cette demande d'inscription au Patrimoine Culturel Immatériei de l'Humanité des Savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse.

Le Maire,

Yves FUNEL

Département des Alpes-Maritimes



Mairie 5. rue de la république, BP1 D6530 Saint-Cézaire-sur-Siagne mairie@saintcezairesursiagne,fr

Monsieur le Président de l'Association du patrimoine vivant du Pays de Grasse Maison des Associations Service des affaires culturelles 18, rue de l'Ancien Palais de Justice 06130 GRASSE

N/Réf.: CB/MFEH/PR-2015/074

Saint-Cézaire-sur-Slagne, Le Jeudi 26 mars 2015

Monsieur le Président,

C'est avec un grand plaisir et une forte conviction que je viens apporter le soutien de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne à ce très beau projet de l'inscription des savoir-faire liés à la parfumerie au patrimoine culturel immatériel de l'humanité que vous portez à l'Unesco.

En effet, l'histoire agricole de notre commune nommée « Terre de l'Olivier » est intimement liée à celle de la parfumerie en Pays de Grasse, notre huile réputée entrant dans la confection des savons.

De plus, notre commune accueille encore nombre d'usines de parfums et d'arômes qui participent à sa vie économique.

Dans l'espoir que le projet que porte l'association que vous présidez, et derrière elle, tout le Pays de Grasse, verra l'aboutissement légitime de ses efforts,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations , distinguées.

Claude BLANC,

Maire de Saint-Cézaire

Secrétariat: 1 Tél. 04 83 40 57 57 Fax. 04 83 60 61 60

www.saintcezairesursiagne.fr

AR PREFECTURE

##6-2106##6\$1-2015#124-24_#1_16_6-DE Regu la 43/02/2015



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LOI DU 5 avril 1884 - Article 56

REGISTRE DES BÉLIBÉRATIONS DY CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de GARS

Séance du SAMEDI 24 janvier 2015 à 14h00

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de GARS sous la présidence de CASSEZ Marino, Maire

e Maire certifie que le compte de cette délibération a été Affiché is 24 janvier 2015 et que La convocation du Conseil Municipal avait été foite le 30/12/14

Un acrufin e ou lion et le MOCERA Affrican e des a secrétaire de sécuse

Etalent présents : Mr CASSEZ Marino, Mr GRILLO Michel, Mr Claude

Mr Michel RENARD, Mr Michel BUSSIERE, Mme TORCAT - DUGAST Reine Marie, Mme NOCERA Myriam

Absente excusé: néant

OBJET: ADHESION A L'ASSOCIATION « PATRIMOINE VIVANT EN PAYS DE GRASSE »

Monaleur le Maire expose que l'association « Patrimoine vivant du Pays de Grasse » est destinée à porter le dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de la France et de l'humanité des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse. Il s'agit de la culture des plantes à parfum, de la comaissance des matières premières naturelles et leur transformation avec l'art de composer le parfum. L'association a pour but de réunir et rassembler un territoire autour d'une tradition ancestrale. L'ensemble des communes, mais aussi tous les acteurs associatifs et toutes les populations peuvent devenir les ambassadeurs de co projet.

Les actions de l'association se résument

- A réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel comprenant tous les patrimoines du Pays de Grasse,
- A encourager sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur.
- A faire découvrir ce patrimoine à tous les publics.
 - 'A encourager la reconnaissance du métier de parfumeur aux métiers d'art.

Monsieur le Maire souhaite que la commune adhère à cette association et qu'elle apporte son soutien aux travaux en cours visant à faire inscrire sur la liste représentative de l'UNESCO, les savoir-faire liés att parfirm en Pays de Grasse Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE, -d'adherer à l'Association a Patrimoine vivant du Pays de Grasso »

de lui amibue une subvention exceptionnelle de 1508, et charge Monsieur le Maire de sièger au nom de la Commune au sein de cette assemblée dans le collège des chus le lour mois et an qua déesus.

Au régistre substituée apparturée

: 1 : .

Managara A. S. C. A. . . .





Saint-Paul de Vence, le 6 janvier 2017

Monsieur Jean-Pierre LELEUX, Sénateur des Alpes-Maritimes, Président de l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse Maison des Associations 16, rue de l'Ancien Palais de Justice 06130 GRASSE

Le parfum!

Sufant, j'offrais de l'eau de toilette à mu mère lors de sa fête. Llus tard, le parfan a été et est toujours offert à celles qui, de près ou de loin, ont partagé et partagent ma vie. Il a ce caractère immatériel et tellement présent, marquant très profondément le souvenir d'un instant.

Lorsqu'en 1980, pour des raisons professionnelles, je me suis installé avec ma famille à La Gollesur-Loup, nous avons emménagé dans un immeable qui regardait Saint Laul et qui surplombait d'unciennes cultures de rose. Ensuite, en 1989 à Saint Laul de Vence, j'ai acheté une villa qui s'appelle toujours 'La Rose de Mai'' ; cette villa est construite sur un ancien champ de roses qui fut exploité par une famille que j'ui bien connue.

A Saint-Paul de Vence, la Poste, le poste de Police et le service de l'Urbanisme sont installés dans l'ancienne gare du « tramway » qui jusqu'au milieu du 20ème siècle, en période de production, acheminait la cueillette quotidienne chez les parfuneurs de Grasse. Les producteurs saint-paulois envoyaient ainsi dans les années (940 quatre cent tonnes de pétales de rose par an à Grasse et une quinzaine de tonnes de fleurs d'oranger. Il s'agissait d'une des ressources les plus importantes de cette commune dont aujourd'hui je suis fier d'être le Maire. Quelques familles se souviennent et parlent encore avec émotion de cette période où les journées commençaient très tôt le matin et où il fallait travailler dur pour assurer les livraisons à temps.

Un Pays, un lieu, un climat

(Texte extrait de l'article de M. Christophe MESSINEO dans l'Echo de Saint Paul de Vence N°8 de Mars 2016)

Situé entre mer et montagnes, certains se souviennent encore de ce temps à peine révolu où les collines saint-pauloises étaient recouvertes de terrusses sur lesquelles poussaient willets, roses, murguerites et anémones. Gertains n'ont pas oublié non plus que les fleurs à parfun révoltées à Saint-Laul de Vence ont longtemps alimenté les distilleries grassoises.

Un climat d'une extrême douceur et une insolution exceptionnelle des coteaux ont été autant de facteurs qui ont favorisé l'horticulture permettant une bonne floraison et une belle coloration des fleurs. Au cours du siècle dernier, la culture florale a transformé le paysage et donné ses lettres de noblesse à l'agriculture saint-pauloise, puisque les fleurs produites à Saint-Laul de Pence et sur la Côte d'. Leur étaient alors exportées dans toute la France et à l'international, à partir des marchés de gros de . Vice et d'Antibes. Deux types de cultures ont été pratiqués : la fleur à parfun puis la fleur coupée.

La rose de mai était surtout cultivée dans les quartiers des Serres, de Saint-Stienne ainsi que dans les vallons du . Valvan et du Défoussat. La cueillette se faisait à partir de la fin

avril jusqu'à début jain : les fleurs étaient cavillies de préférence à l'aube et au coucher du solvil. Le travail était pénible cur il fullait travailler le dos courbé. Les roses révoltées étaient déposées dans de grands sacs en toile que le commissionnaire passait récapérer pour les livrer le jour-même à Grasse.

Quelques chiffres pour mieux saisir les quantités de roses de mai récoltées : 140 tonnes en 1905, 200 tonnes en 1914. Une récolte moyenne étant de 8 tonnes à l'hectare, ce sont plusieurs dizaines d'hectares qui étaient consucrés à cette culture dans les campagnes saint-pauloises.

Lès plantations de bigaradiers se concentraient surtont dans les quartiers des Fumerates, des Gurdettes et sous les remparts du village. La récolte se faisait en avril et en mai : les fleurs étaient jetées sur des toiles étendues par terre sur lesquelles on procédait au tri des feuilles et des brindilles. Une récolte moyenne de fleurs d'orangers à la fin des années (920 était de l'ordre de 15 tonnes sur les communes de Saint-Laul et la Golle.

Des hommes et des femmes

À Saint-Laul de Pence, il s'agissait plutôt d'exploitations familiales, n'excédant pas quelques hectares. L'es cultures étaient le plus souvent aménagées en terrasses dont l'exiguïté limitait l'utilisation de machines agricoles. L'endant longtemps, les travaux étaient exécutés à la main : un vrai travail de forçat!

Un engagement au service de la défense d'un patrimoine

Le Maire. l'Adjointe à la Gulture et la Directrice de l'Office de tourisme ont fermement engagé lu commune de Saint-Laul de Pence à soutenir l'inscription au Latrimoine Gulturel Immatériel de l'Humanité des savoir-faire liés aux Larfums en Lays de Grasse. En recevant M. le Lrésident du Gonseil Exécuțif et Ambassadeur d'Allemagne auprès de l'UNESGO Son Excellence Michael Worbs, lu municipalité a manifesté tout l'intérêt qu'elle porte à cette initiative.

Notre commune est très sensible à la conservation de son Latrimoine historique. À ce titre, ces vingt dernières unnées, elle a procédé à la rénovation d'une partie de ses remparts et à la réfection de l'intérieur de l'Église Gollégiale : ces travaux ont été réalisés sous la direction de Monsieur Lierre-Antoine Gatier. Architecte en chef des Monuments Ristoriques. En outre, l'aménagement et la décoration dont les peintures, les sculptures, la mosaïque de plus de plus de

100 m2 et les vitraux de la Chapelle des Lénitents Blancs ont été confiés à l'artiste Jean-Michel Folon.

Cette démarche d'inscription au Latrimoine Culturel Immatériel de l'Aumanité des savoir faire liés aux Larfums en Lays de Grasse, nous sensibilise par notre proximité géographique et culturelle. Très fréquemment, la visite d'une des deux cités entraîne la visite de l'autre, participant ainsi à la promotion culturelle et économique de nos territoires.

C'est pour toutes ces raisons que je soutiens cette démarche d'inscription au Latrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des savoir-faire liés aux Larfums en Lays de Grasse.

Joseph LE CHAPELAIN Maire de Saint-Paul de Vence

place de la mairie - 06570 SAINT-PAUL de VENCE Tél: 04 93 32 41 00 - mairie@saint-pauldevence.fr

